



Groupe Montivillon de Tennis

INSCRIPTION SAISON 2017-2018 ECOLE DE TENNIS

Nom de famille									
Adresse									
Code postal			Commune						
Téléphone			Portable						
Mail									
Prénoms	Nom si différent	Date de naissance	Garçon	Fille					
COTISATIONS									
Année naissance			Tarif						
2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013			47,00 €						
2004 - 2005 - 2006 - 2007			94,00 €						
2000 - 2001 - 2002 - 2003			134,00 €						
<i>Cette cotisation fera l'objet d'un règlement différencié de l'école de tennis.</i>					TOTAL				
ECOLE DE TENNIS									
1ère heure (30 semaines)		54,00 € /trimestre		/enfant					
<i>Le règlement de l'ensemble des trimestres s'effectue au moment de l'inscription</i>					TOTAL				
				 €				
2ème heure Suivant disponibilité, et tarif selon approbation du responsable sportif					oui				
Info tarif :		compétiteur 40,00 € /trimestre		/enfant					
		non compétiteur 54,00 € /trimestre		/enfant					
<i>Le règlement de l'ensemble des trimestres de la 2ème heure s'effectuera lors de sa confirmation.</i>					non				
MODE DE PAIEMENT									
Payeur si nom différent :		COTISATION		ECOLE DE TENNIS		TOTAL			
.....		1er chèque		2ème chèque		3ème chèque		4ème chèque	
<i>Date d'encaissement</i>		<i>Octobre</i>		<i>Novembre</i>		<i>Janvier</i>		<i>Avril</i>	
Banque :		Montant							
		Chèque n°							
							 €	

Certificat médical	oui	non
Document à fournir obligatoirement		
L'inscription et l'accès aux courts ne seront validés		
qu'après réception du certificat médical.		

Attestation CE	oui	non
<i>NOTA : document à récupérer au bureau</i>		

Commande de T-Shirt		Info prix : 15 €
non	oui	Taille :

Disponibilité de l'enfant :						
Lundi	17h - 18h	18h - 19h	ENTOURER LES HEURES DISPONIBLES			
Mardi	17h - 18h	18h - 19h				
Mercredi	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h			
Mercredi	13h - 14h	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 18h	18h - 19h
Vendredi	17h - 18h	18h - 19h				
Samedi	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h			
Samedi	13h - 14h	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 18h	18h - 19h

Attention : pour les joueurs des équipes jeunes, un cours sera dispensé le mercredi après-midi entre 14h et 18h

Eventuelles suggestions

Responsabilité :

Le club est responsable de votre enfant pendant l'heure de cours. En cas d'accident en dehors de cet horaire, le club ne pourra être tenu pour responsable. De plus, j'autorise mon enfant à quitter ledit club à la fin de son heure de cours sans qu'il ne puisse être tenu responsable de sa sortie.

Equipes :

En cas de sélection pour les équipes, le club ne s'engage pas à réaliser les déplacements. En cas d'absence du jeune engagé dans les matchs par équipe, en dehors de raisons médicales justifiées par un certificat médical, le paiement de l'amende incombe au(x) compétiteurs(s) absent(s).

Vidéo-protection

Par la signature de la présente inscription, l'adhérent ou le responsable légal déclare être informé de l'existence d'un système de vidéo-protection au sein des installations.

Droit d'accès et modalités d'exercice : Président du club en exercice au 02.35.30.54.92.

Droit à l'image :

J'autorise le GMT, pour sa communication interne ou externe, à l'utilisation de l'image de la ou les personnes objet(s) de la présente inscription et cela pour tout type de support (presse, site internet, brochures, affiches, etc...).

OUI	NON
-----	-----

Assurance complémentaire :

Par la signature du présent document, le responsable légal déclare être parfaitement informé par ledit club que la licence de la FFT comprend une assurance. Par ailleurs, le club propose au responsable légal de souscrire une assurance complémentaire "Garantie ou prévoyance des accidents de la vie MMA" à l'attention du ou des adhérent(s) présentement inscrit(s). De plus, il reconnaît que ledit club lui a fourni l'ensemble des explications nécessaires et lui a délivré un document comprenant l'ensemble des garanties et des tarifs ainsi que les modalités de souscription.

En cas d'accident :

J'autorise les encadrants, le cas échéant, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicalement justifiée notamment tout examen, investigation et intervention nécessités par l'état de l'enfant, y compris anesthésie générale, sous réserve d'en être informé(e) dans les plus brefs délais. Je m'engage à rembourser les dépenses médicales (consultations, médicaments, soins). Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

NOM _____ Téléphone _____

NOM _____ Téléphone _____

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____
responsable légal de l'enfant ou des enfants _____

autorise le club à procéder à toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur dudit club.

Fait à Montivilliers, le

Document à fournir : Certificat médical obligatoire

L'inscription et l'accès aux courts ne seront validés qu'après réception du certificat médical.

Signature accompagnée de la mention "Lu et approuvé".